**Formulaire de demande de paiement de contributions à la**

POSTPRODUCTION

(Versement d’aides financières annoncées par l’aide sélective et/ou de réinvestissements de bonifications de l’aide liée au succès)

Société requérant/e

Représenté/e par

Rue

NPA / localité

Téléphone / fax / Mobile

Courriel / site Internet

**Prière de cocher les cases adéquates**

Fiction  Documentaire  Animation

Film suisse  Coproduction reconnue avec réalisation suisse

**Indications de la production**

Titre :

Anciens titres de travail :

Durée (en min) :

No. IBAN :

Début de la postproduction :

Fin production (date / année) :

Budget de réalisation :

Budget de postproduction :

*Dont coûts préliminaires*:       (indication sur les coûts déjà financés)

**Demande de versements des contributions suivantes (remplir ce qui convient) :**

1. **Aide financière de l’aide sélective**

Date de la déclaration d’intention de l’OFC :

Contribution de l’aide sélective :

1. **Bonifications de l’aide liée au succès**

Soldes des bonifications (avant réinvestissement):

Montant du réinvestissement demandé :

1. **Total aide sélective et/ou liée au succès :**

Autres financements de la Confédération (art. 23 à 25 OECin):

Mesures compensatoires MEDIA (single projekt/slate)

FOCAL (programme PPP, Stagepool)

**Indications sur la production**

**Nom/s Nationalité (CH/ ou autre)**

1. Producteur responsable :
2. Entreprise (s) de coproduction :

1. Réalisateur / trice :

1. Auteur du scénario :
2. Co auteur/s :

1. Auteur de l’œuvre originale

(pour les adaptations) :

1. Langue de la version originale :
2. Autres langues nationales (art. 19 LCin ):

**Dossier de paiement**

Le dossier de production doit contenir les documents suivants **dans l’ordre indiqué** :

1. Indications sur les modifications de projet survenues depuis le dernier dépôt pour l’aide sélective ou depuis la déclaration d’intention.
2. Reçus et copies des factures pour les travaux déjà effectués pour au moins le montant de la subvention en question (aide sélective et Succès Cinéma).

Seuls les coûts des mesures de production technique et artistique qui ont été créées et facturées en Suisse et pour les employés de nationalité suisse (ou avec un permis de séjour B/C) sont éligibles.

1. Données pour l’inscription de l’aide liée au succès: adresse et contact du réalisateur/-trice et des auteurs CH, clé de répartition en cas d’ayants droit multiples au sein d’une même catégorie.
2. Bulletin de versement ou indication du compte bancaire ou postal

**Autres informations importantes :**

* L’OFC peut demander d’autres documents / renseignements.
* Le versement des contributions se fait en général par deux tranches. La dernière tranche de 10% est versée après examen du décompte final, une fois toutes les obligations remplies.

**Documents à envoyer par la poste**

Les documents envoyés par poste doivent **tenir le délai** de la validité de la déclaration d’intention (le cachet de la poste fait foi).

Les documents suivants doivent être envoyés par la poste:

* Le formulaire de payement signé
* Un exemplaire **non relié** du dossier de payement

Nom et prénom de la personne disposant du droit de signature:

Lieu et date :       Signature: